La Provence France

Mercredi 17 Juillet 2019
www.laprovence.com

Les particules ultrafines, invisibles et ultra-nocives

L'Anses publie une étude et alerte contre leur danger pour la santé

L'Agence nationale de sécurité sanitaire a passé aux cribles des études sur les particules de l'air ambiant extérieur et leur impact sur la santé en fonction de leur composition, leur source et leur taille. Elle a aussi étudié l'impact de la composition du parc de véhicules automobiles en France sur la pollution atmosphérique.

Les conséquences sanitaires de l'exposition aux particules fines sont déjà connues. Selon l'agence Santé publique France, elle entraîne chaque année 48 000 morts prématurées dans le pays.

Mais il existe aussi de nombreuses preuves *"d'effets néfastes pour la santé concernant le carbone suie, le carbone organique et les particules ultra fines*

> **"Les particules ultrafines ont des effets au niveau respiratoire."**

Marseille est la deuxième ville la plus embouteillée de France, ce qui produit un taux de particules fines et ultrafines important. / PHOTO LP

(taille nanométrique)", selon un communiqué de l'Anses.

"Les particules ultra fines ont des effets au niveau respiratoire ou cardiovasculaire: elles vont dans l'arbre respiratoire, jusqu'aux alvéoles et elles rejoignent la circulation sanguine", indique M. Boulanger.

Quant aux carbone suie et carbone organique, ils comprennent *"des composés très réactifs qui vont créer des inflammations au niveau respiratoire plus importantes et ils peuvent aussi provoquer des cancers"*, avertit M. Boulanger.

Le carbone suie et les particules ultra fines pourraient aussi avoir un impact *"sur le développement des performances cognitives de l'enfant"*, et le carbone suie avoir un rôle sur le *"faible poids des naissances"*, selon l'Anses, pour qui il faudrait des données supplémentaires pour confirmer ce lien.

Solution : réduire le trafic

L'agence recommande de mieux documenter les effets d'autres sources de pollution que sont l'agriculture, le transport maritime et l'activité portuaire. Elle a aussi développé différents scénarios concernant la composition du parc de véhicules et son évolution à 2025.

Les évolutions technologiques, comme les filtres à particules sur les véhicules diesel, *"permettent une diminution des émissions de particules mais sont insuffisantes pour améliorer durablement la qualité de l'air"*, pour Guillaume Boulanger. *"Il faut encourager des technologies alternatives, dont le véhicule électrique, mais surtout il faut réduire le trafic par les transports en commun, la marche à pied, le vélo, l'intermodalité"*, insiste-t-il.

La France fait partie des mauvais élèves au sein de l'Union européenne en termes de qualité de l'air, ce qui lui a valu en 2018 d'être renvoyée devant la justice, avec cinq autres États membres. La Commission européenne reproche à Paris de ne pas respecter les limites fixées pour les émissions de dioxyde d'azote (NO_2), qui s'échappent des pots d'échappement et étouffent les agglomérations congestionnées.

ÉCLAIRAGE

Les particules ultrafines, c'est quoi ?

DE TOUTES PETITES MICROPOUSSIÈRES

D'abord, les particules sont un terme générique *"qui comprend un mélange de polluants: on a des tailles différentes et même la composition diffère selon la source"*, explique Guillaume Boulanger, de l'unité d'évolution des risques liés à l'air à l'Anses. Les particules ultrafines sont donc des particules de taille nanométrique, dont le diamètre est, au moins, 10 000 fois plus petit qu'un millimètre, si petites qu'elles se déplacent et se comportent comme des gaz. Si petites, aussi, qu'elles sont capables de rentrer dans le système respiratoire et dans le système sanguin. Par ailleurs, ces particules peuvent se transporter sur de très longues distances.

Le trafic de voitures et l'activité portuaire font partie des sources majeures de la pollution de l'air. / PHOTO AFP

UNE POLLUTION QUI PASSE SOUS LES RADARS

Bien que très nocives, les particules ultrafines ne sont pas prises en compte par les mesures de qualité de l'air. Ces particules ne sont pas réglementées, ni au niveau européen, ni au niveau français. Aujourd'hui, la réglementation ne s'applique qu'aux particules grossières et fines.

Cependant, il existe des capteurs capables de mesurer cette pollution : *"Aujourd'hui, nous avons la possibilité, grâce à l'avancée de la technologie, de mesurer et surveiller ces particules fines et ultrafines, mais pour cela il faut avoir une réglementation et des moyens"* explique l'ingénieur Victor Hugo Espinosa *(lire également l'interview ci-dessous)*.

INTERVIEW DE VICTOR HUGO ESPINOSA PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION L'AIR ET MOI

"Il faut investir dans le contrôle de ces particules"

Victor Hugo Espinosa. / PHOTO DR

Qu'apportent ces nouvelles informations révélées par l'ANSES ?
L'étude communiquée par l'ANSES est très importante car cela va permettre de s'attaquer aux problèmes de santé publique. On va pouvoir commencer à s'attaquer à la toxicité des particules ultra-fines qui jusqu'à présent n'étaient pas bien contrôlées. Il faut savoir que ce sont les particules les plus dangereuses pour la santé. On sait aujourd'hui que les particules fines sont capables de rentrer dans le système respiratoire. Les particules ultra-fines, elles, peuvent rentrer jusqu'aux alvéoles et atteindre le sang. C'est donc un premier pas vers une réglementation qui permettra de mieux suivre les particules les plus toxiques ou cancérigènes. Avec les méthodes scientifiques actuelles cela est tout à fait possible.

Que préconisez-vous pour lutter contre ces formes de polluants ?
La pollution est un problème sanitaire mais également économique. Aujourd'hui il faudrait investir dans le contrôle et la surveillance de ces particules. Un investissement qui serait dérisoire comparé aux 104 milliards d'euros que coûte la pollution de l'air chaque année à la France. C'est un fléau qui cause 500 000 morts prématurés par an en Europe.

Concrètement que faudrait-il faire ?
Réduire au maximum les sources de pollution comme les voitures diesel mais aussi développer sans attendre les moyens de transport non polluants comme les voitures hybrides et sensibiliser les gens à l'utilisation des transports en commun. Il faut savoir qu'un trajet sur deux en voiture est fait pour parcourir une distance de moins de 3 km. En prenant le vélo, la trottinette ou en se déplaçant à pied on réduirait de moitié la pollution causée par les voitures. Il faut enfin créer un observatoire sur la santé qui permettrait de suivre les personnes fragiles (personnes âgées, cardiaques, enfants...) pour mieux identifier les causes, les conséquences sanitaires et pouvoir les sensibiliser.

Est-on particulièrement exposé à ces particules dans la région ?
Dans le sud, on est très exposé surtout dans les centres-villes. Il faut savoir qu'en plus de la pollution de fond *(la pollution à laquelle la population est soumise toute l'année, NDLR)*, vous avez les 300 jours d'ensoleillement par an qui vont crée davantage de pollution comme l'ozone par exemple. Marseille, est la deuxième ville de France avec le plus d'embouteillages ce qui cause encore plus de pollution. De plus, il n'y a pas assez de transports en commun, un port en plein centre-ville et beaucoup trop de parkings. Les prochaines élections municipales arrivant à grand pas, il faudrait réfléchir à un pacte écologique à Marseille pour réduire la pollution dans la ville.

Propos recueillis par Yacine ZEHANI

INFO2 *